Investissons dans notre avenir
Le Fonds mondial
De lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

CCM CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date & Lieu : 16 avril 2015 au siège du CCM-CI
Heure de début : 14 h 37 mn Heure de Fin : 18 h 40 mn
Présence Effective : **41** Personnes
Président de Séance : Dr. OUATTARA DJENEBA

Quorum : 19 /25
Nombre de Personne du Secteur Public : 6
Nombre de Personne du Secteur Privé : 3
Nombre de Personne de la Société Civile : 09
Nombre de Personne des PR : 2
Nombre de Personnes des Populations Clés : 2
Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux / Observateurs: 5
Equipe Pays du Fonds Mondial : 00
LFA : 00
Conseiller Technique : 1
Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI : 10
Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités) : 3

Préambule :

Le Secrétaire Permanent a salué et remercié tous les membres et participants à l'Assemblée Générale du CCM-CI du 16 avril 2015 pour leur présence effective et a laissé la parole à Mme la Présidente du CCM-CI pour son mot de bienvenue après s'être rassuré que le quorum était atteint.

Mme la présidente a commencé son intervention en remerciant à son tour les membres du CCM-CI pour leur dévouement dans la lutte contre les trois pathologies malgré leur agenda chargé et demandé au Secrétaire Permanent de soumettre à l'approbation de tous l'ordre du jour de la rencontre.

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

I- Rappel des grandes lignes de l'Assemblée Générale du 06 février 2015 et adoption
II- INFORMATIONS
A- Participation de la Côte d'Ivoire à la réunion du Conseil d'Administration du Fonds Mondial
B- Intranet du CCM-CI
III- Bilan des activités du CCM-CI 2014
A- Bilan Programmatique
B-Bilan Financier
IV- Notes Conceptuelles
A- Note Conceptuelle Paludisme
a) Négociation de la subvention paludisme

b) Sélection du PR communautaire

B-Note Conceptuelle Tuberculose

a) Etat d'avancement de la rédaction de la Note Conceptuelle Tuberculose

b) Sélection des PRs et SRs Tuberculose

V- DIVERS

A- Lancement du processus de renouvellement des membres du CCM-CI

B- Présentation du projet index stigma

C- Autres points de divers

L'ordre du jour ainsi présenté a été adopté à l'unanimité.

I- Lecture et adoption du PV de l'Assemblée Générale du 06 février 2015

Le Secrétaire Permanent a rappelé l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 06 février 2015 après quoi il a passé en revue les grandes décisions prise au cours de cette Assemblée Générale à savoir le choix d'IRC en qualité de PR Communautaire et l'intégration du siège des populations clés au sein du CCM-CI.

II- INFORMATIONS GENERALES

La présidente du CCM a procédé à la présentation des informations selon l'articulation suivante :

Informations d'ordre général

Elle a rappelé les ateliers, séminaires auxquels le CCM-CI a pris part ainsi que les audiences accordées aux différentes structures. Elle a aussi rappelé la mission du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire du 7 au 10 avril 2015 et porté à la connaissance de tous qu'en la faveur de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme, la Secrétaire d'Etat Français chargé à la francophonie et au Développement et le Directeur Exécutif du Fonds Mondial effectueront une mission en Côte d'Ivoire du 24 au 25 Avril 2015.

Elle a aussi rappelé qu'elle a participé à la négociation de la subvention paludisme et au 33ème Conseil d'Administration du Fonds Mondial qui se sont tenus du 31 mars au 1er avril 2015 à Genève.

A- Informations sur le Conseil d'Administration du Fonds Mondial

Elle a souligné qu'à cette rencontre la circonscription Afrique de l'Ouest était représentée par : le Ghana, le Togo, le Burkina Faso, le mali, la Mauritanie, La Côte d'Ivoire et le Niger.

Cette réunion a permis aux différents pays francophones de se rencontrer et d'échanger sur plusieurs points. Il a été décidé la création d'une organisation régionale Afrique dont le siège serait à Addis Abeba (Ethiopie) ; cette organisation sera le point focal entre le Fonds Mondial Génève et les différents CCM, pour la traduction des documents et certaines autres activités au niveau régional. La délégation a pu également rencontrer M. Mark Dybul (Directeur Exécutif du Fonds Mondial) et l'inspecteur Général du Fonds Mondial.

Les grandes décisions à retenir sont :

- L'approbation du rapport financier annuel 2014 du Fonds Mondial,
- L'approbation d'une politique plus large sur les co-infections et des co-morbidités VIH/Sida, Tuberculose et le Paludisme,
- Le renforcement de la politique de financement des systèmes de santé,
- Le renforcement de la gestion de l'éthique et de l'intégrité avec la création d'un pôle éthique indépendant auprès de l'inspecteur général. Ce Conseil d'Administration a été également l'occasion d'élire le nouveau Président du Conseil d'Administration en la personne de M. Norbert HAUSER de nationalité Allemande et de Mme Aida Kurtovic de la Bosnie-Herzégovine.

B- Intranet du CCM-CI

Le Secrétaire permanent a présenté les différents outils de communication mis en place par le CCM-CI pour améliorer la communication et divulguer les informations relatives aux différentes activités. Il s'agit de l'intranet avec l'appui financier du partenaire MSH, d'un forum de discussion, d'un compte facebook et d'un compte twitter. Il a rappelé que ce dispositif permettra en temps réel d'échanger sur des sujets, de répondre aux questions et préoccupations du grand public sur les trois pathologies.

Concernant les adresses de l'intranet, un montant est déboursé pour chacune d'elle par mois mais vu la faible utilisation de ces adresses, le secrétariat permanent propose la suppression des adresses des membres du CCM-CI afin d'optimiser l'utilisation des ressources mis à la disposition du CCM-CI. Les montants ainsi obtenus permettront l'achat d'une licence smart sheet assurant la fluidité et la possibilité d'avoir un espace commun de stockage.

Au terme de cette présentation, les représentants du secteur privé ont tenu à remercier Mme la Présidente du CCM-CI pour sa bonne vision mais souligne qu'il faudrait mettre l'accent sur un outil qui permettrait de tenir des réunions à distance.

La société civile a abondé dans la même veine mais regrette le manque d'approche car il n'y a pas eu de séance d'information officielle des membres du CCM-CI.

Mme CECILE IGGUI, de l'ambassade de France félicite le CCM-CI pour ce projet mais a été confronté à des difficultés pour l'accès à différents documents sur le site du CCM-CI.

L'informaticien a remercié les membres du CCM-CI pour leur intérêt aux NTIC et souligne que pour un meilleur suivi il est demandé à toute personne à la première visite sur le site un enregistrement afin d'avoir un identifiant et un mot de passe comme code d'accès pour les autres visites. Cette inscription donne également droit à tous les documents disponibles sur le site.

Cette mesure vise à faciliter l'évaluation de la fréquentation et de l'utilisation des différents comptes.

III- Bilan des activités du CCM-CI 2014

A- Bilan Programmatique

Mme la Présidente à qui revenait la tâche de la présentation du bilan programmatique a commencé par rappeler qu'au cours de l'année 2014, 5 Assemblées Générales ont été organisées dont 4 Ordinaires et 1 extraordinaire. La participation des membres du CCM-CI à ces réunions s'évalue à 50%. les réunions du Bureau Exécutif ont été tenues à 54% soit 13 réunions sur 24 prévues. Le comité VIH a tenu ses réunions hebdomadaires à 61%, le comité paludisme à 54%, le comité Tuberculose à 43% et enfin le comité Finance a tenu 6 réunions et il a participé aux activités des autres comités.

Tous les comités réunis ont effectué 7 visites de site qui se sont déroulées dans 16 villes de la Côte d'Ivoire, cependant, certaines difficultés sont constatées.

Il s'agit notamment de difficultés liées :

- Aux revues Dashboard
- A la programmation
- A la réception tardive des Dashboard
- A l'absence d'analyse préalable
- A l'absence de recommandations formelles adressées aux PR

- A la restitution PU/DR
- A la faible participation des membres des comités

Plusieurs autres activités ont été menées durant l'année 2014 à savoir sept sessions de renforcement de capacité au profit des membres du CCM-CI et des PR. La présidente a rappelé les différentes missions du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire, la mobilisation des ressources, la coordination des PRs et le renforcement des secteurs.

Les représentants du secteur public ont remercié la présidente pour cette présentation et voudrait encourager tous les membres du CCM-CI à l'amélioration du taux de réalisation des activités.

Mme la représentante de l'Ambassade de France a voulu savoir les modalités à remplir pour effectuer les visites de sites.

Dr. OUATTARA DJENEBA a signifié que les visites de site sont décidées et exécutées par les membres des comités thématiques ; pour donc participer à cette activité, elle voudrait encourager tous ceux qui ne sont pas encore enregistrés dans un comité à le faire.

Les représentants de la CEGECI voudraient que soient formalisées les procédures de restitution des visites de sites afin que tous les comités puissent planifier cette activité en respectant les délais imposés.

B- Bilan Financier

Mme la Présidente en présentant le bilan financier fait remarquer qu'elle articulera son intervention autour de trois axes : le budget de l'Etat, le Budget du Fonds Mondial et celui des partenaires.
L'Etat de Côte d'Ivoire a octroyé 130.000.000FCFA pour le fonctionnement du CCM-CI.
Deux lignes sur ce budget n'ont pu être exécutées à savoir la ligne des honoraires et frais annexes de 24.060.000 FCFA, et la ligne des autres frais de transport et mission. Ces deux lignes n'ont pu être exécutées à cause d'une mauvaise compréhension du libellé de ces lignes. Comme exemple, elle souligne qu'au moment de l'engagement de la ligne des honoraires, le contrôleur budgétaire a fait savoir que cette ligne était destinée aux juristes, avocats et autres.

Le Fonds Mondial a octroyé 96 129 842 FCFA au titre de l'année 2013 -2014 avec un taux d'exécution de 51,57% et un montant de 87 999 823 FCFA pour l'année 2014 – 2015 exécuté à 64,60%. Certains montants sont en engagement ce qui relèverait le taux d'exécution d'ici fin avril 2015.

Le CCM-CI a aussi bénéficié de l'appui de deux partenaires financiers que sont le PEPFAR / MSH et GIZ.
Le PEPFAR / MSH a apporté un appui au CCM-CI pour différentes activités dont les visites de sites, les réunions de comité etc.. ; il a également bénéficié de l'appui financier de GIZ pour l'organisation de l'atelier de Gestion de risques opérationnels.
Elle a fait remarquer à tous que le financement de PEPFAR / MSH est géré par ce dernier.

Les représentants de la Société civile ont remercié Mme la Présidente pour toutes ces présentations mais voudraient recevoir toutes les présentations dans la mesure du possible 24 heures avant les réunions afin de faire des analyses plus approfondies.

Les représentants du Ministère de la Santé ont à leur tour réitéré les remerciements et proposé à

Mme la Présidente de présenter aux prochaines réunions des tableaux compilés qui mettraient en relief les activités menées avec tous les budgets en mettant en lumière dans une autre colonne les bailleurs. Cette proposition vise à révéler les taux de décaissement, les acquis, les difficultés observées dans l'exécution de certaines ligne afin d'y apporter des solutions.

IV- Notes Conceptuelles

Gestion des conflits

Avant l'entame de ce point à l'ordre du jour, Mme la Présidente du CCM-CI a demandé à tous les membres du CCM-CI qui sont engagés dans un conflit d'intérêt qui pourrait influencer les votes de se retirer de la salle.

Sont donc sortie de la salle :
Les représentants de l'ARSIP, du ROLPCI

A- Note Conceptuelle Paludisme

a) Négociation de la subvention

Mme la présidente a souligné que le démarrage de la subvention était prévu pour le 1er juillet 2015 et le montant disponible pour l'élaboration de la subvention se réparti comme suit :
50 208 131,78 € Pour le PR public et 10 736 782 € contre 13 875 530 € initialement prévu pour le PR Communautaire.

Elle fait noter que la négociation s'est faite uniquement avec le PR public vue que le PR communautaire n'est pas encore sélectionné.

La mission pour la négociation de la subvention paludisme à Genève a permis de finaliser le cadre de performance et de le faire valider par le spécialiste M&E du FM ; la quantification des médicaments et intrants pour la période 2015-2017 a été finalisée et validée par le spécialiste GAS du FM; Les modalités de mise en œuvre de RSS/LMG et RSS/PBF ont été passées en revue avec l'équipe pays du FM ;
Le budget détaillé et global de la subvention a été revue et est en voie de finalisation pour s'aligner sur l'enveloppe disponible, le budget a été révisé en vue d'augmenter de 750 000 € à 2,5-3 millions d'Euro l'enveloppe à dédier au RSS/PBF.

b) Sélection du PR communautaire

Mme la Présidente a présenté à nouveau le classement issu de la sélection des PR Paludisme :
1er ANADER, structure parapublique
2ème APROSAM, évaluation non concluante
3ème IRC: a Désisté
4ème SAVE THE CHILDREN

Après ce classement, elle a souligné l'urgence de la proposition d'une nouvelle structure afin que le Fonds Mondial procède à son évaluation pour la signature de la subvention paludisme qui reste la priorité.

Après cette présentation les membres de la société civile ont voulu savoir les raisons du désistement du candidat IRC, et ils souhaiteraient savoir si déjà la structure qui vient en 4ème position serait intéressée par ce poste pour ne pas avoir à se réunir à nouveau pour la désignation d'une autre structure.

Mme la Présidente a répondu qu'avant l'Assemblée Générale elle a reçu les représentants de Save the Children qui ont affirmé leur volonté d'exécuter ce projet si le CCM-CI leur faisait l'honneur de leur confier cette mission.
Elle se sent donc conforté dans le choix de ce 4ème candidat vue qu'il est PR sur des projets du Fonds Mondial dans d'autres pays.

En réponse, la Société civile affirme qu'il émet des réserves quant au choix de SAVE THE CHILDREN puisqu'il a occupé le quatrième rang qui dénote de certaines insuffisances en termes de capacité de mise en œuvre et d'expertise dans le paludisme.
Les représentants du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida et ceux de la CEGECI quant à eux recommandent que Save The Children travaille avec des structures locales sélectionnées par le CCM-CI en qualité de SR vue qu'ils ont de l'expertise pour le volet communautaire.

Mme la présidente a signifié qu'à la sortie de la rencontre avec Save the Children elle peut dire sans risque de se tromper que les représentants de la structure sont conscients des faiblesses et sont prêts à se faire renforcer par leurs pairs des pays environnants.

Sur ce, elle appelle les membres du CCM-CI à se prononcer par voie de vote :
Pour la proposition de Save The Children en qualité de PR communautaire paludisme : 12 voix
Contre la proposition de Save The Children : 4 voix
Abstention : 1 voix

Gestion des Conflits d'intérêts

Avant l'entame de ce point à l'ordre du jour, Mme la Présidente du CCM-CI a demandé à tous les membres du CCM-CI qui sont engagés dans un conflit d'intérêt qui pourrait influencer les votes de se retirer de la salle.

Sont donc sortie de la salle :
Les représentants de l'ARSIP, COLTMR, le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, Alliance Côte d'Ivoire, CARITAS

B- Note Conceptuelle Tuberculose

a) Etat d'avancement de la Note Conceptuelle

Dr. KOUAME GNAMIEN ERNEST, Secrétaire Permanent a présenté l'état d'avancement de la Note Conceptuelle Tuberculose. Il a commencé par rappeler le chronogramme de la rédaction de ladite Note qui part du 10 février au 20 avril 2015. Il a mis en lumière le retard de 4 semaines observé. Les prochaines étapes mis en exergue au cours de cette présentation nécessitent environ 35 jours pour la finalisation et la soumission de la Note Conceptuelle Tuberculose au Fonds Mondial.
Avant de mettre un terme à son intervention il fait remarquer que le PNLT a transmis au CCM-CI deux drafts en mettant en copie cachée le Fonds Mondial (le 11 et le 15 avril 2015), le document transmis n'a pas été revu par le CCM-CI, par les partenaires, la société civile en un mot par les parties prenantes.

Après cette présentation succincte, Mme la Présidente est revenue sur certains points évoqués dans la présentation. Elle ne comprend pas la volonté du programme de rompre le dialogue avec toutes les parties prenantes, elle ne comprend pas non plus pourquoi l'envoie d'un fichier au CCM-CI en mettant en copie cachée le Fonds Mondial.

A sa suite les représentants de la CECI et du Ministère de la santé ont abondé dans le même sens et confirmé qu'aucune invitation pour participer à la finalisation du document ne leur a été adressée après celle du premier atelier de Dabou. Dr. DIABATE CONOMBO voudrait souligner que le document n'a pas été partagé et que pour certains documents disponibles, comme la politique de contractualisation et certaines autres ont été mentionnés comme n'existant pas. Aussi, certaines données n'ont pas été prises en compte.

Dr. BRUNO, d'UNICEF voudrait que tous ne perdent pas de vue la prise en charge des populations ivoiriennes. Il encourage donc que soit considéré le risque de la rupture des médicaments et des intrants si la subvention arrivait à son terme.

Sur ce point la présidente appelle les membres de l'Assemblée Générale à se prononcer sur l'endossement de la Note Conceptuelle en l'état actuel ou sur le report de la date de soumission pour aboutir à la soumission d'un document beaucoup plus consensuel à la date du 15 juillet 2015.
Les votes ont donné les résultats suivants :
Pour le report de la date de soumission au 15 juillet 2015: 15 voix
Pour le maintien de la date de soumission : 0 voix
Abstention : 2 voix

b) Sélection des PRs et SRs TB

Mme la Présidente a partagé avec les membres du CCM-CI les résultats de la sélection des bénéficiaires principaux et Sous-bénéficiaires pour la tuberculose en rappelant les grandes étapes :
La publication de l'avis à manifestation d'intérêt publié le 03 mars 2015 dans le journal Fraternité Matin, la réception des dossiers de candidature jusqu'au 10 mars 2015, l'ouverture des plis en présence des différents candidats le 19 mars 2015, l'analyse des dossiers le 10 et 13 avril 2015 au CCM-CI.
Elle voudrait faire savoir que 4 dossiers ont été réceptionnés par le CCM-CI pour le poste de PR communautaire Tuberculose et 15 pour le poste de SR
Au terme du processus, elle soumet les résultats du comité de sélection à l'approbation du CCM-CI :
Pour les PR Communautaire:
1er : ALLIANCE
2ème ; CARITAS, UNOP'S, ARIEL GLASER

Pour le poste de SR
1er : ACONDA-VS
2ème : Croix rouge
2ème : ONG CIP
4ème : ONG Dr. JAVAD
5ème : SOLFEV
6ème : STOP TB BOUAKE
6ème : ONG SAPHARM
6ème : ARSIP
9ème : ONG LAFED
10ème : ONG FEMME FAMILLE SIDA
11ème : ONG AMI DES HOMMES
12ème : ONG TUB-CI
12èmeONG FRATERNITE
14ème : COLTMR
15ème

A la fin de cette présentation Mme la Présidente souligne qu'Alliance sera proposée au poste de PR communautaire et que les 3 autres seront proposés avec l'accord de ces structures au poste de SR.

Après cette présentation les représentants de la Société civile ont remercié le comité de sélection pour le travail abattu en un temps record et voudraient savoir les points qui ont défavorisé le PR communautaire CARITAS qui a déjà eu à mettre en œuvre et qui ont eu de l'expérience et de bonne performance.
Il souligne qu'Alliance est connu mais les autres structures telle qu'UNOP'S, Ariel Glaser ne sont pas connues.

La Présidente souligne qu'UNOP'S est un organe des Nations Unies qui a occupé le poste d'Agents Locaux du Fonds Mondial (LFA) dans plusieurs pays, ils ont également de l'expertise dans la réhabilitation, dans les grands travaux et pourraient appuyer le PR public qui a été confronté à d'énormes difficultés pour les activités de réhabilitation des centres de prise en charge.
Concernant CARITAS, elle confirme qu'il a eu des difficultés au début de la subvention qu'il a pu réguler mais des difficultés qui ont engendré des coûts questionnés sont aussi à considérer.

M. Diallo, Consultant pour la Tuberculose interpelle l'Assemblée Générale sur le fait que les postes de PR et de SR ne sont pas des objets socio-similaires et n'ont pas les mêmes exigences. Pour être SR il faudrait se rassurer de la proximité des communautés. Une structure pourrait avoir de bonnes capacités de mise en œuvre au poste de PR sans pour autant être un bon SR.

Sur le nombre de SR nécessaire pour la Note Conceptuelle Tuberculose, le Secrétaire Permanent a signifié qu'en l'état actuel de la Note Conceptuelle le nombre n'est pas précisé.

Sur ce, Mme la Présidente propose à l'Assemblée Générale de se prononcer par voix de vote :
Proposition d'Alliance au poste de PR Communautaire : 13 voix
Contre la proposition d'Alliance au poste de PR communautaire : 1 voix
Abstention au vote : 0 voix

DECISION

- L'Assemblée Générale du CCM-CI en sa session du 16 avril 2015 décide du report de la date de soumission de la Note Conceptuelle Tuberculose à la date du 15 juillet 2015.
- L'Assemblée Générale décide de proposer Alliance au poste de PR communautaire
- L'Assemblée Générale décide également de proposer les SR par ordre de mérite en commençant par les structures qui n'ont pas été retenues au poste de PR communautaire et qui voudront bien occuper le poste de SR.

V- Divers

A- Lancement du processus de renouvellement des membres du CCM-CI

M. le Secrétaire permanent a fait un résumé des dispositions légales conformément aux textes de bases du CCM-CI. Il fait remarquer que les membres du CCM-CI sont élus pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
Les critères nécessaires pour être membres du CCM-CI qu'il a rappelé sont :

- Etre enregistrée légalement en Côte d'Ivoire (statut légal) ;
- Etre établie et fonctionner en Côte d'Ivoire (présence physique et active);

- Etre reconnue par le secteur concerné et contribuant à la lutte contre le sida, la tuberculose ou le paludisme et leurs conséquences ;
- En ce qui concerne les organisations de la société civile, du secteur privé, et représentant les personnes vivant avec et/ou touchées par une des trois maladies, les candidats à l'élection doivent en plus être des organismes à échelle nationale, des réseaux ou organismes fédérateurs d'institutions membres;
- Et surtout se conformer aux statuts et au règlement intérieur du CCM

Il a fini sa présentation en soulignant que la présente Assemblée Générale Ordinaire est le lancement du processus de renouvellement des membres avec un chronogramme qui sera finalisé pour les prochaines étapes. Le Secrétariat Permanent coordonnera et suivra les différents processus de désignation / sélection des représentants des secteurs.

Les membres de l'Assemblée Générale disent prendre bonne note de cette information.

B- Présentation du Projet Index Stigma

Présenté par M. BAYETO CLAUDE, Directeur Exécutif du RIP+, le Projet Index Stigma est une étude de l'index de la stigmatisation, fruit d'un partenariat entre le Réseau mondial des PVVIH, la Communauté internationale des FVVIH (ICW) et l'ONUSIDA. C'est un projet qui a été développé et mis en œuvre par et pour les personnes vivant avec le VIH.
Principalement, cette étude vise à étudier les expériences de stigmatisation et de discrimination liées au VIH vécues par les personnes vivant avec le VIH en Côte d'Ivoire et à évaluer la situation actuelle, d'identifier les problèmes liés à la stigmatisation et à la discrimination et de faciliter les efforts visant à améliorer les droits des PVVIH.
Cette étude couvre 41 districts sanitaires (5 CS/DDS tirés au hasard) regroupés en 11 régions sanitaires de la Côte d'Ivoire (Abidjan étant considérée comme une région) pour un budget de 32 millions de F CFA soit **$ 64 000 US.**
Cette étude se situe également dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en permettant d'obtenir certaines informations stratégiques sur le quotidien des PVVIH et les populations clés vivant avec le VIH dans la communauté.

Le secteur privé remercie le RIP+ pour cette initiative mais voudrait, toutefois que M. BAYETO fasse le lien entre ce projet et les activités du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire.

M. COULIBALY Yaya souligne que le lien c'est le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) financé par le Fonds Mondial. Ce projet a permis de réduire la stigmatisation, d'avoir les chiffres et d'adresser la meilleure stratégie pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Ces chiffres serviront pour les prochaines Notes Conceptuelle VIH.

Dr. MADIARRA, Directrice d'Alliance CI a tenu à remercier les initiateurs de cette étude et rappelle qu'au moment de la revue 2008 -2010 la lutte contre la stigmatisation n'avait pas été financée pour plusieurs raisons dont le manque de données.

Sur ce fait la présidente du CCM-CI informe que l'Initiative 5% a lancé des appels à candidature pour le canal 1 et le canal 2 et que le projet qui vient d'être présenté bénéficiera de l'aval du CCM-CI pour un financement.

C- Projet Médecin du Monde

M. Jerôme, de Médecin du Monde a présenté les résultats de l'enquête sur la santé des personnes usagères de drogue à Abidjan. Ce projet d'un montant de **491 000 000 CFA a été financé par Initiative 5% -** FEI – AFD

Il a commencé par signifier que cette étude s'est déroulée sur le site de la croix bleu avec l'enrôlement de 450 personnes à partir d'une graine de 9 personnes. 10,9% de cet échantillon était des femmes.
Il souligne que les usagers de Drogue (UD) d'Abidjan peuvent être considérés à haut risque de VIH, en lien avec une présence importante de sous-populations à haut risque de transmission sexuelle. L'obstacle principal à la prise en charge se situe pour le moment au niveau du dépistage.
Au premier plan il souligne les besoins en termes de soins de santé primaires pour les UD et de lutte contre les maladies liées à la pauvreté, en particulier la tuberculose qui est hors de contrôle qui nécessite des interventions de proximité.
Cette étude a mis en lumière que les injecteurs sont actuellement peu nombreux et relativement indemnes du VIH et de l'hépatite C. Il propose alors de ne pas perdre ce « coup d'avance » en surveillant l'arrivée de ce mode de consommation et travailler à prévenir l'émergence du VIH et de l'hépatite C dans cette population.
Cette étude a permis d'obtenir les résultats suivants :
Résultat 1 : Les capacités des personnels de santé des structures partenaires sont renforcées pour une meilleure prise en charge globale des usagers de drogues => **OFFRE DE SOINS**
Résultat 2 : Des groupes d'usagers ou ex-usagers de drogues ont participé aux activités de suivi et à la gouvernance des subventions du Fonds Mondial => **IMPLICATION COMMUNAUTAIRE**
Résultat 3 : Les plans de réponse nationaux prennent en considération l'approche de réduction des risques pour les populations des usagers de drogues, y compris les aspects de prévention avec une forte implication communautaire => **PLAIDOYER SANTE**
Résultat 4 : Les autorités publiques et la société civile sont sensibilisées aux besoins spécifiques des usagers de drogues et à la non-discrimination=> **PLAIDOYER POLITIQUE.**

Au terme de cette présentation, les membres de l'Assemblée Générale du CCM-CI ont témoigné tout leur intérêt aux résultats de cette étude qui une première et qui permet d'obtenir des résultats, des informations sur les usagers de drogues.

Dr. CONOMBO du Ministère de Ministère de la Santé fait savoir que la Côte d'Ivoire a pris part à une mission à Dakar au Sénégal avec les populations clés au cours de laquelle les données de cette étude ont été citées car sans elle, la Côte d'Ivoire ne possédait pas de données sur les usagers de la drogue.

Dr. MADIARRA a souligné que la population des UD n'est pas très importante pour la création d'un programme nationale qui les prendrait en compte. Des démarches avaient été menées pour l'intégration de cette population au sein d'un programme bénéficiant de subvention du Fonds Mondial, mais cette demande a été rejetée du fait que l'utilisation des drogues ne se fait pas par injection mais par la consommation.

Dr. MASUMBUKO de France Expertise remercie Médecin du Monde pour cette étude et voudrait que tous pousse la réflexion plus loin en regardant de près que pour de petits délits tels que la possession d'un ou 2 joins, des personnes connaissent le milieu carcéral pour être en contact avec des pathologies graves telles que la Tuberculose, le VIH.

Dr. BRUNO de UNICEF remercie à son tour M. JEROME pour cette présentation mais voudrait que pour faire porter le plaidoyer, qu'un lien soit fait entre la consommation de drogue et l'infection à VIH ou à la Tuberculose.

Autres Points de divers

Mme la Présidente du CCM-CI a porté à la connaissance des membres que M. DONATIEN, point focal du Fonds Mondial au PEPFAR a rendu démission.

Mme DIABATE, du Ministère de la Communication voudrait que les personnes qui ont une abdication à l'alcool soient aussi prises en compte vue que leur nombre est de plus de plus considérable.

M. le secrétaire Permanent informe également que les documents de conflit d'intérêt doivent être signés par tous au titre de l'année 2015.

Sur ce, Mme la Présidente du CCM-CI a prononcé le mot de fin en remerciant tous les membres du CCM-CI pour leur disponibilité, leur présence effective et les différentes contributions constructives.
Toutes les importantes décisions prises au cours de cette Assemblée Générale seront transmises au Fonds Mondial.

Rédigé le : 20 avril 2015

Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015

Pour le CCM-Côte d'Ivoire : Dr. OUATTARA DJENEBA Signature :